

Le droit de rire de tout

Mesdames, messieurs, chers membres du jury :

Pour commencer ma plaidoirie je voudrais vous faire remonter dans le temps. Je voudrais vous faire retourner à Paris le 7 janvier 2015. Ce jour-là deux hommes, deux frères de sang, nommés Chérif et Saïd Kouachy, endoctrinés par des extrémistes parodiant l'Islam, décident de porter un coup qu'ils pensent mortel à la nation française. Ils décident de frapper ce que beaucoup considèrent comme ce que nous avons de plus précieux après nos familles : notre liberté d'expression. Équipés d'armes de guerres, ils abattent douze personnes dans les locaux du journal satirique *Charlie Hebdo*, réalisant ainsi la fatwa sur le journal satirique et défenseur de la liberté d'expression. Mais *Charlie Hebdo* est un survivant, comme le prouvent les quatre années de difficultés financières qu'il vient de subir, et ce n'est pas quelques balles qui vont achever ce journal dit « bête et méchant ». Relevé par une aide financière et morale d'ampleur internationale, *Charlie* renaît de ses cendres comme il a toujours su le faire. Mais aujourd'hui, un an après ces tragiques événements, que sont devenus les souvenirs de ces douze personnes victimes de l'obscurantisme de quelques fanatiques ? Qu'est devenu le souvenir de Cabu, Charb, Wolinsky, Tignous et de toutes les autres personnes lâchement abattues il y a maintenant presque un an ? Moi je m'en souviens comme des martyrs : comme des martyrs du droit de rire de tout.

Mais aujourd'hui, selon l'institut de sondage Opinion Way, 71% des Français affirment que l'on rit moins facilement aujourd'hui qu'il y a trente ans et qu'il devient difficile de rire de tout. Ainsi, 62% de nos compatriotes jugent qu'on ne peut définitivement plus rire de tout, prétextant des raisons telles « qu'une montée du politiquement correct, la conjoncture de crise économique, l'augmentation des sujets tabous, l'accroissement de la censure et de l'autocensure, l'importance grandissante des pressions communautaires ...»

Je ne vais pas vous le cacher ces résultats m'inquiètent. Ils m'inquiètent car ils montrent que les français ont peur d'utiliser un de leur droit fondamental ! Un droit qui, à lui seul, représente la liberté d'expression dont les pays occidentaux sont si fiers ! Un droit qui à travers de nombreux procès a démontré sa réalité et son utilité ! Un droit qui rassemble tous les français, quelle que soit leur ethnie, leur couleur de peau, leur métier ou leur situation sociale ! Un droit qui fait partie du fondement même de notre démocratie ! Il montre qu'une majorité de nos compatriotes ont peur de rire de tout !

Pourtant le rire n'est pas une exclusivité française : c'est une particularité humaine. En son temps, Rabelais disait déjà que le « rire est le propre de l'homme ». De tous temps l'Homme a ri pour oublier ses difficultés et ses peines. Le rire est essentiel à l'homme au même titre que le besoin de se nourrir, car lui seul lui permet de ne pas sombrer dans le désespoir. Le rire est une des caractéristiques majeures qui distinguent l'homme de l'animal et le fait de l'interdire est criminel et illogique.

Car que deviennent les sociétés où rire de tout n'est pas un droit mais un délit ? Que deviennent les sociétés où le peuple a peur de rire de tout ? Elles deviennent des dictatures ou des théocraties ... Elle deviennent des sociétés où une blague sur le guide de la révolution vous vaut une peine d'emprisonnement. Elles deviennent des pays où une caricature du prophète Mahomet vous vaut la peine de mort par décapitation. Elles deviennent des sociétés où des individus plus proches de l'animal que de l'Homme tuent des milliers d'innocents comme s'ils n'étaient que de la poussière. Elles deviennent des machines à broyer les Hommes et leur libre arbitre, elles deviennent des malformations où la majorité sert une minorité qui s'est fixée comme but de régner en maître comme le ferait un dieu. Elles deviennent des jeux d'échecs sur lesquels les Hommes ne sont que des pions dépourvus de substance et de libre arbitre. Elles deviennent des sociétés où on ne peut pas rire de tout, elles deviennent des sociétés où on ne peut que pleurer.

En tant que futur citoyen Français et Européen, je réclame ce droit, je réclame ce devoir, de rire de tout.

Je serai plus tard un citoyen à part entière de ce monde, en pleine possession de ses droits et de ses devoirs. Je tiens à pouvoir élever mes hypothétiques enfants, voire petits enfants, dans un monde où on peut rire de tout.

Je tiens à ce qu'ils puissent user de ce droit comme bon leur semble, dans un monde libre sans la censure et les tabous d'un éventuel gouvernement extrémiste pour qui l'humour, la dérision, et la caricature symbolisent la rébellion du peuple. Je veux qu'ils puissent vivre dans un monde en paix et je crois que sans l'humour, ce monde en paix ne pourra pas exister. Car sans humour nos descendants seraient-ils encore capables d'éprouver de la joie ? Seraient-ils encore humains ?

Le célèbre humoriste Pierre Desproges, qui fait toujours office de référence trente ans après son époque disait : « on peut rire de tout mais pas avec n'importe qui ». Cette réplique si connue de la part de ce grand humoriste est-elle encore valable aujourd'hui ? Cette réplique qui semblait faire cas de règle infaillible en France il y a juste trente ans est-elle toujours une vérité aujourd'hui ? Et bien, moi, je soutiens que oui ! Français, françaises, vous avez le droit de rire de tout ! Notre loi ne le dit-elle pas ? La justice consacre en effet le droit à l'excès, à l'outrance et à la parodie lorsqu'il s'agit de fins humoristiques ! N'existe-t-il pas en France un droit fondamental à l'irrespect et à l'insolence ? Alors riez citoyens ! Riez des musulmans, des chrétiens, des juifs et des athées ! Riez des aveugles, des malades, des handicapés et des gens bien portants ! Riez de tout, et usez de votre liberté d'expression, c'est votre droit ; et plus qu'un droit c'est un devoir !

Je sais que certaines personnes pensent que rire de tout n'est qu'une utopie et que certains points ne sont pas sujet à rire. Et ce que je trouve comique, c'est que ces personnes vont en général mettre un tabou sur les sujets qui leurs sont intimement liés tels que leur religion ou leur idées politiques. A ces gens je vais faire de bon cœur une confidence. Lorsque j'étais petit, j'avais cette prédisposition qu'ont tous les enfants de rire des défauts des autres mais je n'acceptais pas que l'on rit de moi. J'étais très susceptible et je pense qu'à certains moments cela pouvait faire de moi un sale gosse. Mais j'ai grandi depuis et je pense que l'une des choses que l'éducation de nos parents nous apporte de plus beau, c'est notre capacité à rire de nos propres défauts et plus que ça : de laisser les autres en rire à notre place. J'en ai donc établi une règle de vie : si vous vous permettez de rire des défauts des autres, alors il en va de votre honneur de laisser les autres faire de même. Et si les blagues que les autres font sur vous ne vous font pas rire, ne riez pas, c'est votre droit. Mais vous n'avez en aucun cas le droit de leur interdire de rire de vous.

Cette pseudo-interdiction que certains de nos compatriotes prennent pour un droit est la raison pour laquelle j'écris cette plaidoirie. J'écris cette plaidoirie dans le but d'ouvrir la conscience de certaines personnes sur le fait que leur susceptibilité est un danger, un danger qui risque de creuser la tombe de l'humour et par extension celle de notre liberté d'expression. Le rire est le propre de l'Homme et c'est en partie ce qui fait sa force face à l'adversité, et votre indignation risque de le tuer. C'est pourquoi, citoyens, je vous implore aujourd'hui de laisser les autres rire de vous. Quitte à ce que pour le supporter vous puissiez rire d'eux, c'est la moindre des choses !

Le choix est désormais entre vos mains.

Robin